



LE HANGAR

N°73

Compte Rendu RDSL du 23 mai 2022

Les Organisations Syndicales ont été reçues ce jour pour une Réunion de Dialogue Social Local (RDSL) avec la Direction de la PIC sur l'aménagement du temps de travail à la PIC de Nantes .

Présents : la directrice Caroline ODIAU--LAMISSET - Le Responsable de Production Jérémie JAUNET
Pour la CGT : Nathalie DUMANT et Thierry CONTOUX
SUD : 2 , FO : 2 , CFDT : 1

- Le précédent accord sur les horaires se termine le 29 septembre 2022.
- **Les horaires seront prolongés à l'identique pour une durée de 12 mois à compter du 30 septembre 2022 sauf pour la nuit 3.**

En effet, la Direction nous annonce vouloir décaler les horaires de la 21h/5h à 21h30/5h30 sans changement de jours de repos et sans changement pour les horaires du dimanche.

Pourquoi ce changement d'horaire pour une équipe de nuit ?

Pour la Direction, la visibilité sur les différents projets en cours qui vont impacter la PIC à court et moyen terme est trop faible.

Voici les différents projets :

- une mise en place d'une agence LOG'issimo avec reprises des collectes et remises sur le Secteur Nord (PPDC Saint Herblain et Carquefou).
- Activités diverses variées avec des clients différents en agence « CITY HUB » mais peu précis aujourd'hui sur les attentes et besoins des clients !
- Mise en place début 2023 d'une nouvelle gamme de courrier centrée sur le J+3 mais là la Direction ne peut pas nous répondre sur les impacts du Traitement à la PIC.

La CGT n'a eu aucune réponse précise sur les différentes questions qu'elle a posé sur ces sujets .Bref, pour l'instant, la Direction est dans le flou total !!!

Le seul point évoqué est le changement des horaires de l'équipe N3 .

Ont-ils sondé les agents concernés ? Evidemment NON !

Comme à son habitude, la direction, ne tient aucun compte du personnel !

Pour la CGT c'est inadmissible surtout qu'aux dernières réunions, **la Direction nous avait affirmé qu'elle ne toucherait pas aux régimes de Travail**. Elle vient sans doute de s'apercevoir qu'en fin de nuit après le départ des 21h/5h il manque du personnel pour les fermetures machines.

La CGT, lors de la dernière bilatérale, a demandé de mettre des renforts sur ces fermetures machines. La Direction n'était pas contre et devait faire le nécessaire. Que pour une fois, elle tienne ses engagements parole au lieu de vouloir encore jouer avec les horaires du personnel.



La Direction nous a rappelé qu'elle peut décider de modifier les horaires unilatéralement comme c'est stipulé dans l'accord 2019 : « changement d'horaires pour raison de nécessité ». Elle nous a même précisé qu'elle pouvait le faire dans un délai de 21 jours.

La CGT a demandé que les agents qui le souhaitent, restent sur leurs horaires soit 21h /5h sans remplacer les départs naturels. Nous avons aussi demandé une prime de 500 euros dans le cadre de l'accompagnement social pour les agents qui souhaitent modifier leurs horaires en basculant en 21h30 5h30.

SUD a suivi les revendications de la CGT.

CFDT et FO ne se sont pas exprimés, peut être que cela leur convient...

La CGT développera ce point lors des prochaines HIS.

HIS JOUR: 20 21 22 Juin

HIS NUIT: 20, 22 juin

HIS CTED: 17, 23 juin

Nous aborderons également la victoire 3 CDI intérim qui ont vu leurs contrats requalifiés en CDI poste maison mère suite au jugement rendu par les prud'hommes accompagné par la CGT contre la Poste

Les questions des nouvelles grilles de salaire et de la revalorisation salariale seront évoquées....ainsi que les sujets que vous souhaitez aborder bien sûr ..

VENEZ NOMBREUX AUX HIS CGT. C'EST UN DROIT



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

(facultatif) Téléphone perso : pro :

Grade/ Classification : Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :



Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 C. C. P. Paris 20376 D Site : www.cgt-faot.fr Mail : feder@ccot-faot.fr